

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD446

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 40

À l'alinéa 26, substituer aux mots :

« s'exerçant »,

le mot :

« exercées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.